

# TOUTE LA LUMIÈRE SUR LE SALAIRE MINIMUM

OBSERVATOIRE  
de la PAUVRETÉ  
et des INÉGALITÉS  
au QUÉBEC

**Collectif pour un Québec sans pauvreté**  
165, rue de Carillon, local 309, Québec QC G1K 9E9  
[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)





## Objectifs de la présentation

1. Tracer le portrait des salariéEs au salaire minimum afin d'être en mesure de remettre en question des idées reçues et des stéréotypes.
2. Décrire l'évolution du salaire minimum au Québec au cours des dernières années.
3. Fournir des outils pour répondre à la question: à quel taux devrait s'élever le salaire minimum?
4. Fournir des contre-arguments au discours des opposantEs à une hausse substantielle du salaire minimum.



# Pourquoi s'intéresser au salaire minimum ?



Pour vous,  
à quoi sert  
le salaire minimum?

**POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR LE SALAIRE MINIMUM**





## Le salaire minimum, qu'est-ce que c'est ?

- Le salaire minimum est fixé par le gouvernement.
- En voici les taux au 1<sup>er</sup> mai 2016:

Taux général du salaire minimum	10,75 \$ l'heure
Taux pour les salariéEs à pourboire	9,20 \$ l'heure
CueilleurEs de framboises	3,18 \$ du kg
CueilleurEs de fraises	0,85 \$ du kg

- De tout temps, le taux du salaire minimum a suscité des débats: certainEs le jugent trop bas, d'autres le jugent trop élevé.



## Petite histoire du salaire minimum



- Au Québec, 3 lois ont marqué l'évolution du salaire minimum:
  - *Loi sur le salaire des femmes* (1919):  
salaire minimum pour les femmes et les enfants
  - *Loi des salaires raisonnables* (1937):  
salaire minimum applicable aussi aux hommes
  - *Loi sur les normes du travail* (1979):  
loi regroupant l'ensemble des normes du travail, dont le salaire minimum

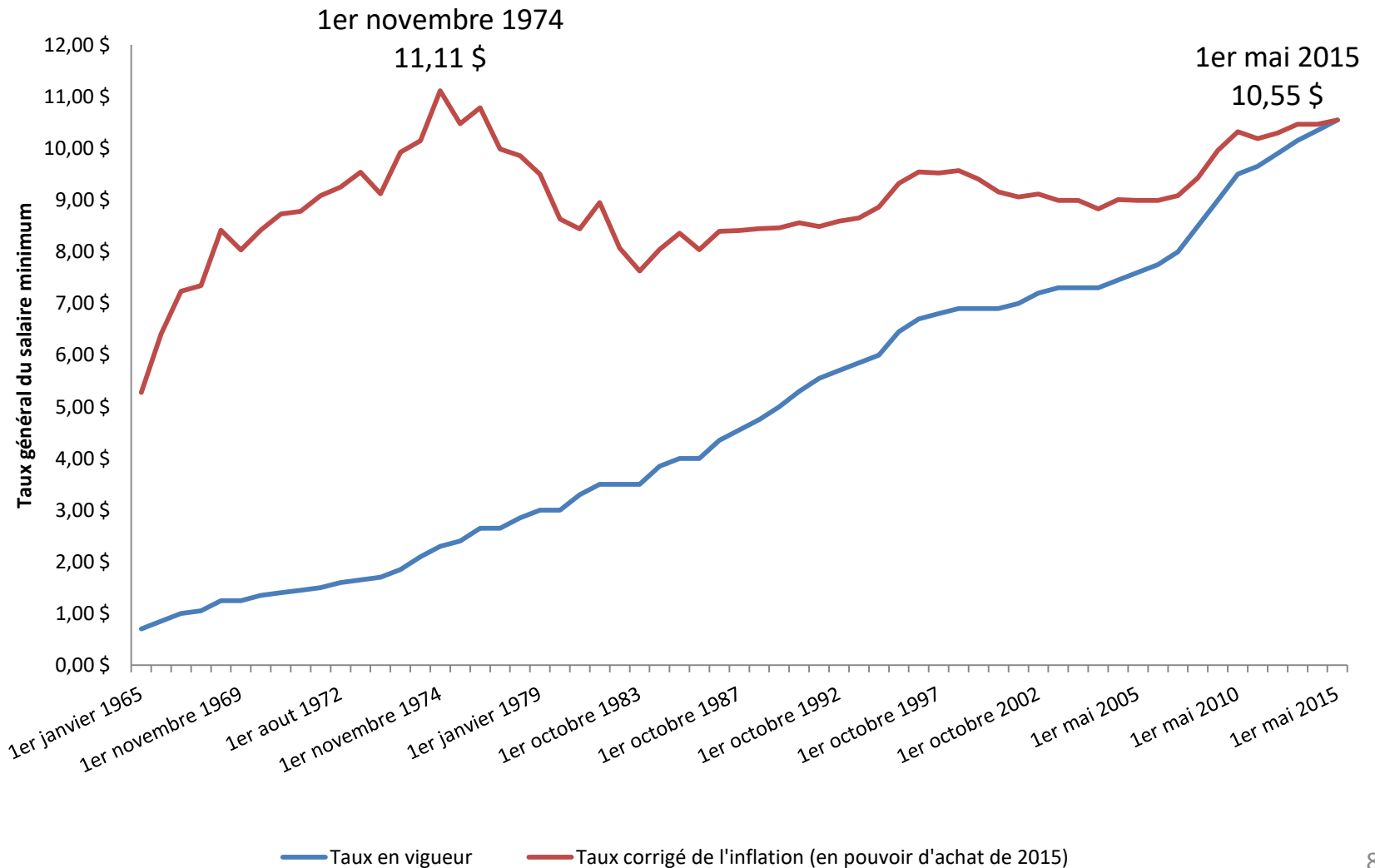


## Historique des luttes récentes au Québec

- Marche *Du pain et des roses* (1995)
- Campagne du Front de défense des non-syndiqués (2007)
- Campagne de la Coordination du Québec pour la Marche mondiale des femmes (2008)
- Campagne *Mission collective: Bâtir un Québec sans pauvreté*, par le Collectif pour un Québec sans pauvreté (2009)
- Campagnes pour un salaire minimum à 15 \$ l'heure: États-Unis, Canada, Québec (2012 et +)



# Évolution du salaire minimum au Québec depuis 1965





**COMMENT LE GOUVERNEMENT  
DÉTERMINE-T-IL  
LE TAUX DU SALAIRE MINIMUM ?**





# Comment est établi le taux du salaire minimum ?



## 2 GRANDES PRÉOCCUPATIONS...

- Améliorer le revenu des travailleuses et des travailleurs les plus pauvres
- Favoriser la croissance de l'emploi

## 5 AXES...

Axe 1: Pouvoir d'achat des salariéEs et participation à l'enrichissement collectif

Axe 2: Effets possibles du salaire minimum sur la compétitivité des entreprises

Axe 3: Effet possible de la hausse envisagée du salaire minimum sur l'emploi

Axe 4: Effet possible d'une hausse du salaire minimum sur l'incitation au travail

Axe 5: Effet du salaire minimum sur la pauvreté et les faibles revenus

## ...ET 13 CRITÈRES



# Comment est établi le taux du salaire minimum ?

## 13 CRITÈRES...

Mais parmi ces 13 critères, un seul a un effet déterminant:

### **LE RATIO SALAIRE MINIMUM / SALAIRE MOYEN**

Objectif: un salaire minimum situé entre 45 et 47 % du salaire horaire moyen.

C'est un frein majeur à l'augmentation du salaire minimum.



## Critique du ratio salaire minimum / salaire moyen

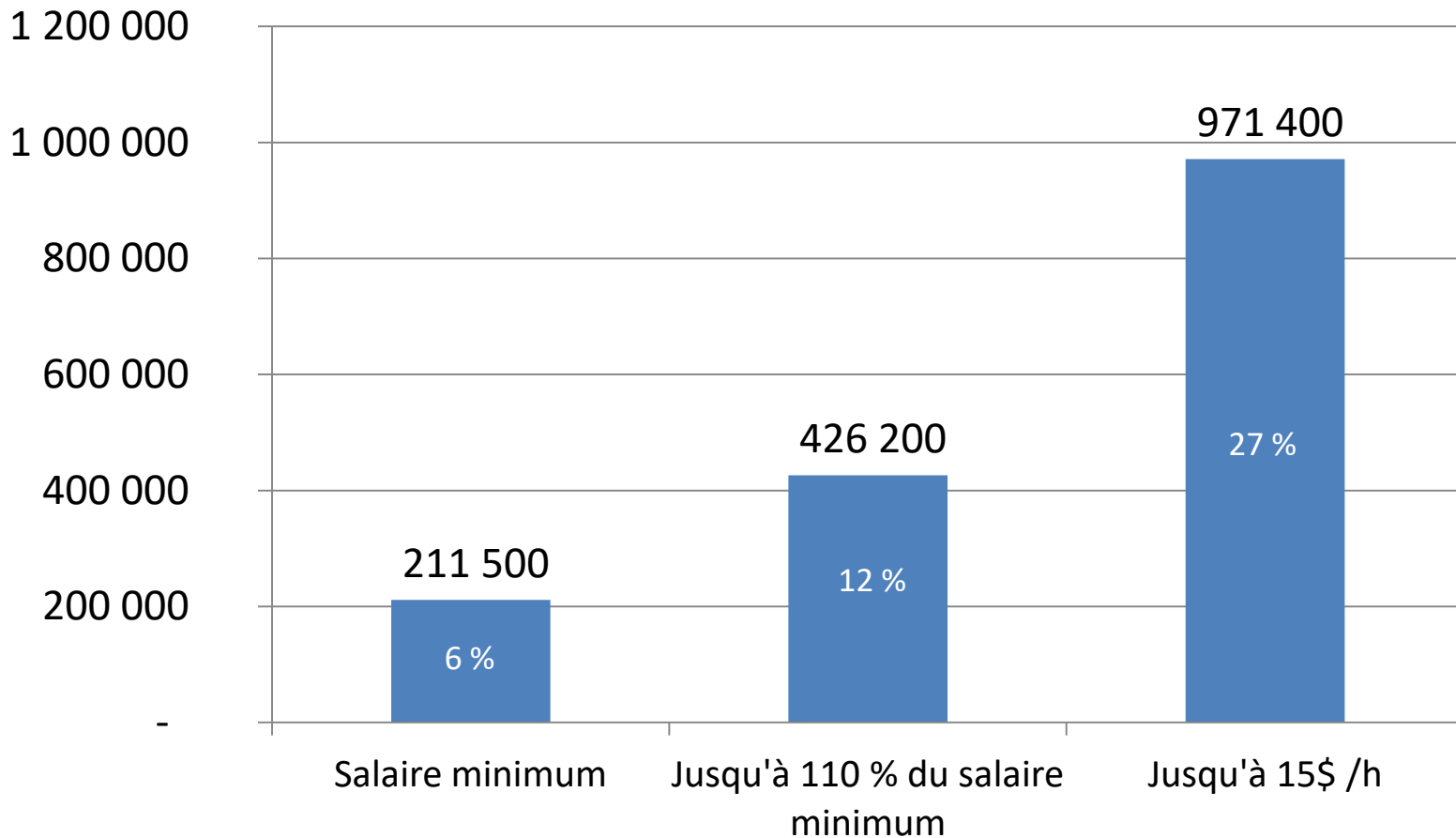
- Pas de consensus scientifique.
- D'autres facteurs (ex.: croissance économique, poids démographique des jeunes) ont plus d'influence sur le nombre d'emplois.
- Les situations où une augmentation du ratio salaire minimum / salaire moyen nuit à l'emploi sont rares.
- En 2015, 5 provinces canadiennes avaient un ratio salaire minimum / salaire moyen supérieur à 47 %.

**COMBIEN DE PERSONNES  
BÉNÉFICIERAIENT D'UNE HAUSSE  
DU SALAIRE MINIMUM  
À 15 \$ L'HEURE AU QUÉBEC ?**





# Nombre de personnes rémunérées 15 \$ l'heure et moins





# SALAIRE MINIMUM ET SORTIE DE LA PAUVRETÉ

**Le ministre Leitao trouve le salaire minimum actuel « approprié »**

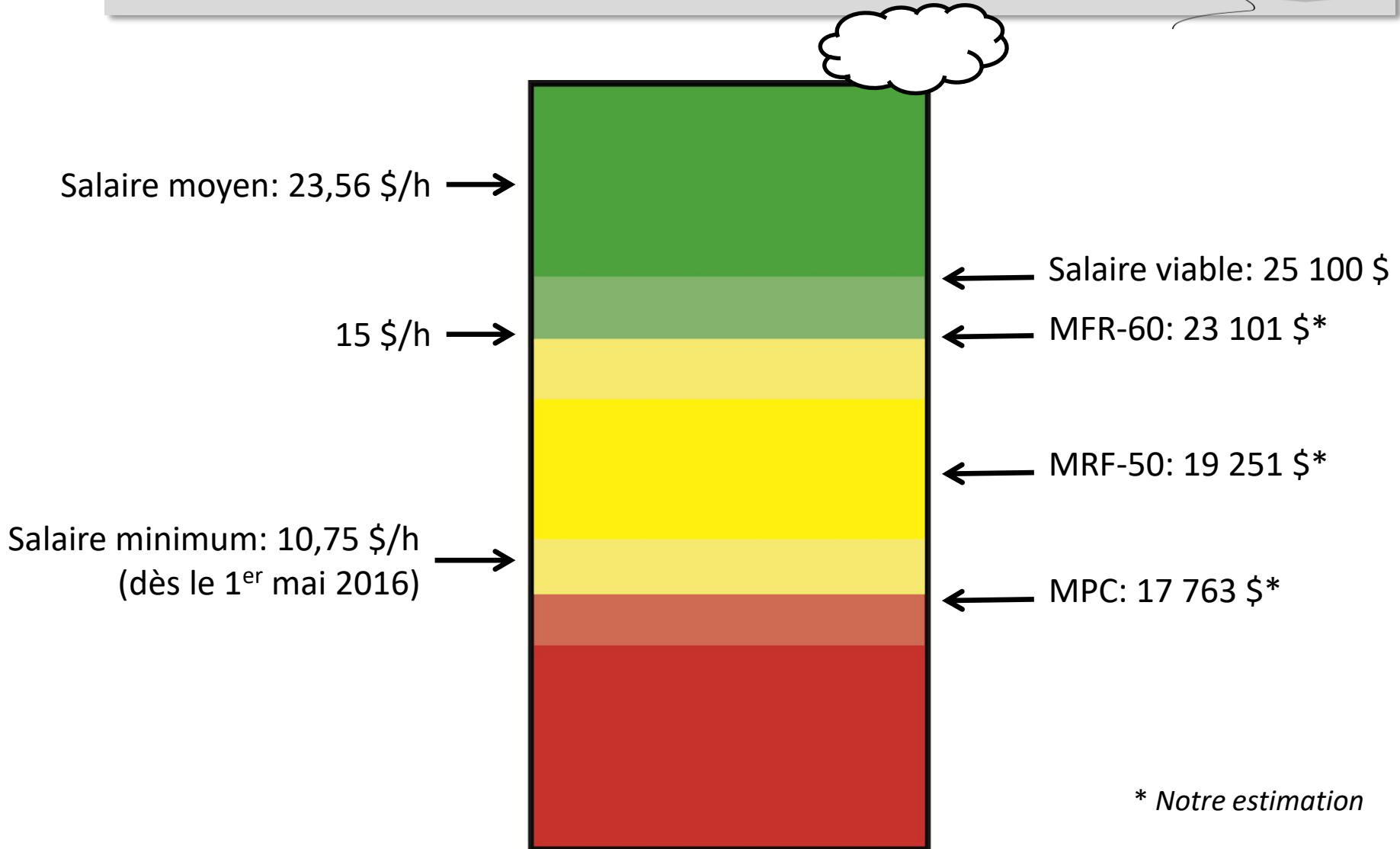
PUBLIÉ LE DIMANCHE 14 AOÛT 2016



Radio-Canada.ca, photo: Jacques Boissinot.



# Travailler à temps plein (35 h / sem.) et être pauvre ?





**QUI EST RÉMUNÉRÉ AU SALAIRE  
MINIMUM (OU UN PEU PLUS) ?**



**DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS !**



# Qui est rémunéré au salaire minimum ?



## LE STÉRÉOTYPE

- AdolescentEs
- Qui habitent chez leurs parents
- Et travaillent à temps partiel après l'école
- Pour gagner de l'argent de poche



## LA RÉALITÉ

- 64 % sont âgés de 20 ans et plus
- 58 % sont des femmes
- 16 % ont des enfants
- 63 % ne sont pas aux études
- 40 % travaillent à temps plein
- 72 % occupent un poste permanent
- 25% gagnent l'unique salaire de leur ménage





# Niveau de scolarité des employéEs au salaire minimum



Niveau de scolarité	SalariéEs au salaire minimum	SalariéEs rémunéréEs 15,51 \$ et moins	Ensemble des salariéEs
Études secondaires partielles	23,1 %	18,9 %	10,5 %
Diplôme d'études secondaires	20,3 %	20,7 %	15 %
Études postsecondaires partielles	20,6 %	49,9 %	49,7 %
Diplôme d'études postsecondaires	26,7 %		
Diplôme universitaire	9,2 %	10,5 %	24,8 %



# Secteurs d'activité où travaillent les employéEs au salaire minimum



Secteurs d'activité	Nombre d'employéEs	Proportion d'employéEs
Commerce	81 000	38,3 %
Hébergement et services de restauration	54 100	25,6 %
Fabrication	13 900	6,6 %
Soins de santé et assistance sociale	13 300	6,3 %
Information, culture et loisirs	10 000	4,7 %
Primaire	5 000	2,4 %
Autres secteurs regroupés	34 200	16,2 %
<b>Total</b>	<b>211 500</b>	<b>100 %</b>
<b>Commerce, hébergement et restauration</b>		<b>63,9 %</b>
<b>Commerce, hébergement, restauration, soins de santé et assistance sociale</b>		<b>70,2 %</b>



# Des emplois peu qualifiés ?

Pour aller plus loin...



Bien qu'ils exigent souvent un niveau de scolarité moins élevé, ces emplois nécessitent toutefois plusieurs compétences importantes.

Les compétences jugées les plus importantes selon les personnes rémunérées 15 \$ et moins l'heure sont :

- Attitude professionnelle
- Autonomie
- Polyvalence
- Multitâche
- Travailler rapidement
- Travailler sous pression
- Accueil chaleureux des clientEs
- Entregent
- Empathie et respect de la personne
- Travail d'équipe
- Compétences techniques liées à l'emploi ou au secteur d'activité

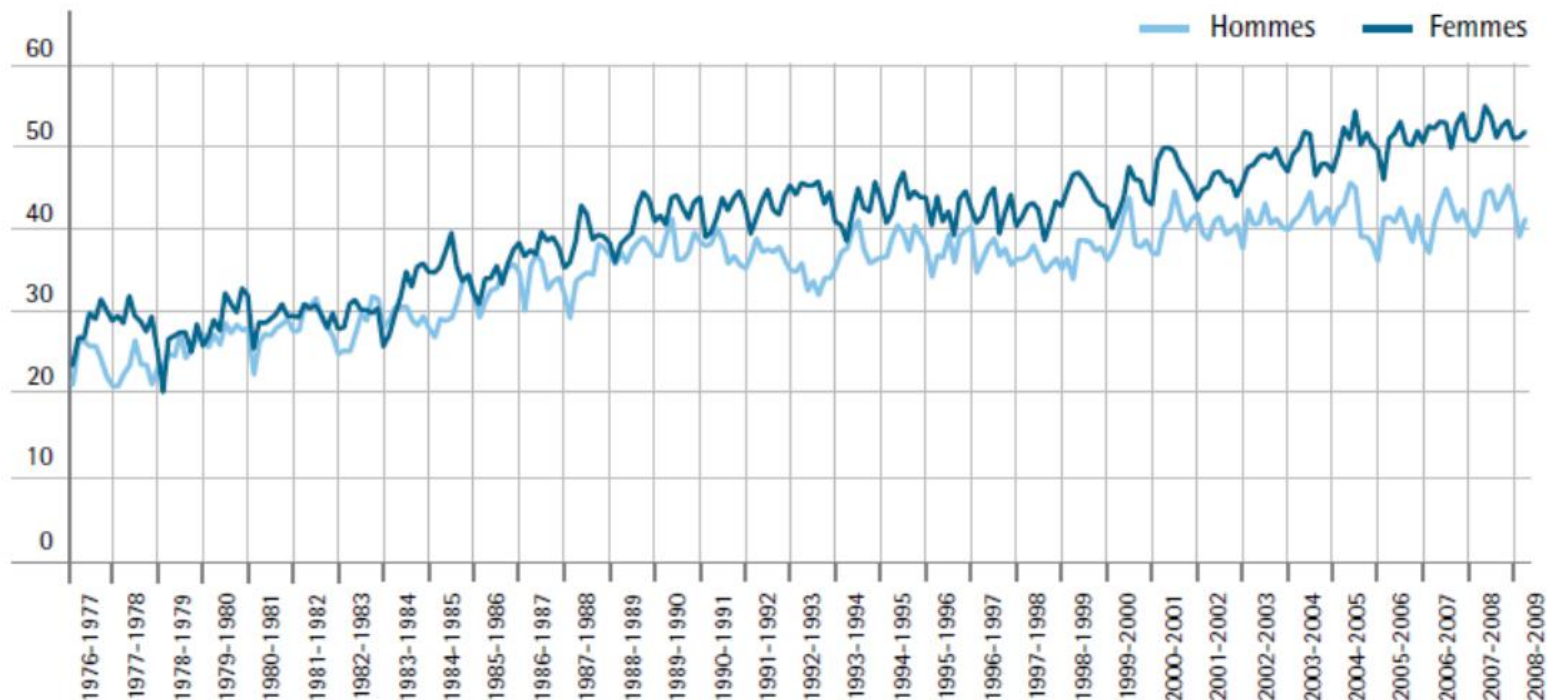


# La hausse du salaire minimum : bénéfique aussi pour les étudiantEs ?

Pour aller  
plus loin...

Bon nombre d'étudiantEs ont des besoins financiers importants. La croissance de leur taux d'emploi – afin de limiter leur endettement – en témoigne.

Évolution du taux d'emploi des étudiantEs, 1976-2009





## Des conditions susceptibles de mener à une plus grande précarité



Travailler au salaire minimum, c'est aussi être plus susceptibles de vivre une plus grande vulnérabilité et précarité au travail.

- Revenu qui permet tout juste de couvrir les besoins de base
- Faible nombre d'heures travaillées
- Non syndiqués
- Plus susceptibles d'être victimes d'infractions à la Loi sur les normes du travail
- Travail atypique



## Qui gagne le salaire minimum ou 15 \$ l'heure et moins ?

	Au salaire minimum	Gagnant 15 \$ l'heure et moins
Nombre de salariéEs	210 200	971 400
% de l'ensemble des salariéEs	6 %	28 %
Femmes	58 %	57 %
ÂgéEs de 20 ans et plus	64 %	82 %
Diplôme secondaire et plus	77 %	81 %*
Présence d'enfants de moins de 25 ans	16 %	21 %
Emploi à temps plein	40 %	58 %
Poste permanent	72 %	78 %
En poste depuis 2 ans et plus	36 %	48 %*
Statut d'étudiant (excluant l'été)	50 %	34 %

\*Personnes gagnant 15,51\$ l'heure et moins, en 2014



**POUR COMBATTRE LA CAMPAGNE  
DE PEUR AUTOUR DE LA HAUSSE  
DU SALAIRE MINIMUM...**



**FAIRE LA LUMIÈRE  
SUR LE SALAIRE MINIMUM !**

« S'IL EST TROP ÉLEVÉ, LE SALAIRE MINIMUM DÉTRUIT L'EMPLOI ET RÉPAND LE CHÔMAGE. »

*Pierre Fortin, économiste, 2007*



# MONSTRUEUX MYTHE

La destruction de milliers d'emplois



# Impacts sur le nombre d'emplois

## Le monstre à combattre

- Une hausse substantielle du salaire minimum entraînera la destruction de milliers d'emplois.

## Gros plan sur les faits

- Les études ne s'entendent pas sur les conséquences d'une hausse substantielle du salaire minimum sur l'emploi.
- Toutefois, elles ne confirment pas les cataclysmes annoncés par les employeurEs et la grande majorité des recherches prévoient peu ou pas d'effets sur l'emploi.
- Certaines prévoient même un effet positif sur l'emploi.



## Impacts sur le nombre d'emplois

- Au **Québec**, entre 2005 et 2010, le salaire minimum a augmenté de 23,6 %. L'emploi au salaire minimum a aussi augmenté... de 56,6 %! Ces augmentations ont été particulièrement importantes dans les secteurs où les personnes gagnant le salaire minimum sont les plus présents, comme le commerce de détail.
- En **Colombie-Britannique**, en 2012, le salaire minimum a augmenté de 28 % en une seule année. L'Institut Fraser prévoyait des pertes de plus de 52 000 emplois chez les jeunes de 25 ans et moins. La diminution a plutôt été de 3 800 emplois et le niveau s'est rétabli en quelques années.



## Impacts sur le nombre d'emplois

- Une comparaison de l'évolution du taux d'emploi, du taux de chômage et du taux du salaire minimum dans les **10 provinces canadiennes** montre que « la seule province (Terre-Neuve) où le taux d'emploi des jeunes a augmenté entre 2007 et 2010 est celle qui a connu la plus forte augmentation de son salaire minimum et [...] que la province (Colombie-Britannique) où ce taux a le plus diminué est la seule qui n'a pas augmenté son salaire minimum ! »
- Aux **États-Unis**, des chercheurs ont étudié l'évolution du salaire minimum fédéral américain et celle du niveau d'emploi sur une période de 70 ans. Ils n'ont trouvé aucune corrélation entre les deux, même dans les industries les plus touchées par la hausse du salaire minimum!

« DANS PLUSIEURS CAS, LES EMPLOYÉS EUX-MÊMES N'Y GAGNERONT RIEN. LEUR SALAIRE HORAIRE VIENT PEUT-ÊTRE DE MONTER, MAIS COMME LES REVENUS DE L'ENTREPRISE N'ONT PAS AUGMENTÉ, LE PATRON DEVRA RÉDUIRE LES HEURES DE TRAVAIL DE TOUT LE MONDE. »

*Jasmin Guénette, vice-président de l'Institut économique de Montréal, 2016*



## MONSTRUEUX MYTHE

La réduction des heures de travail



# Impacts sur le nombre d'heures de travail

## Le monstre à combattre

- Une hausse substantielle du salaire minimum entraînera une réduction du nombre d'heures de travail.

## Gros plan sur les faits

- Au **Québec**, l'augmentation du salaire minimum de 23,6 % entre 2005 et 2010 n'a pas entraîné une baisse des heures de travail. La part de l'emploi temporaire à temps partiel a diminué.

« EN HAUSSANT LE SALAIRE MINIMUM DE 40 %, C'EST TOUT L'ÉVENTAIL DES SALAIRES DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL QUI EN SUBIRA L'IMPACT, À TERME, PAR LE JEU DES COMPARAISONS. NOUS NUIONS ALORS À LA COMPÉTITIVITÉ DE NOS ENTREPRISES DANS LES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE EXPOSÉS À LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE, COMME LE MANUFACTURIER, L'AGRICULTURE, LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERTIAIRE MOTEUR. »

*Stéphane Forget, PDG par intérim de la Fédération des chambres de commerce du Québec, 2016*



## MONSTRUEUX MYTHE

Une menace à la  
compétitivité des entreprises





# Impacts sur la compétitivité des entreprises

## Le monstre à combattre

- Une hausse substantielle du salaire minimum nuira à la compétitivité des entreprises.

## Gros plan sur les faits

- Compétitivité à l'échelle locale, régionale ou provinciale: réduit la compétition sur la base des plus faibles coûts de main-d'œuvre.
- Compétitivité à l'échelle mondiale: les secteurs où une forte proportion du personnel est rémunérée au salaire minimum sont peu en compétition directe sur le marché mondial.



# Secteurs d'activités où travaillent les employéEs au salaire minimum

Secteurs d'activité	Nombre d'employéEs	Proportion d'employéEs
Commerce	81 000	38,3 %
Hébergement et services de restauration	54 100	25,6 %
Fabrication	13 900	6,6 %
Soins de santé et assistance sociale	13 300	6,3 %
Information, culture et loisirs	10 000	4,7 %
Primaire	5 000	2,4 %
Autres secteurs regroupés	34 200	16,2 %
<b>Total</b>	<b>211 500</b>	<b>100 %</b>
<b>Commerce, hébergement et restauration</b>		<b>63,9 %</b>
<b>Commerce, hébergement, restauration, soins de santé et assistance sociale</b>		<b>70,2 %</b>

« SI ON AUGMENTE NOS FRAIS D'EXPLOITATION,  
CELA AURA UNE RÉPERCUSSION SUR LES PRIX  
DES PRODUITS. »

*Philippe Duval, PDG de Uniprix, 2016*



## MONSTRUEUX MYTHE

### La hausse des prix



# Impacts sur les prix des biens et services

## Le monstre à combattre

- Les employeurEs réagiront à la hausse du salaire minimum en transférant l'augmentation du coût de la main-d'œuvre sur les prix payés par leurs clientEs, ce qui entraînera une spirale inflationniste.

## Gros plan sur les faits

- L'impact d'une hausse du salaire minimum pour les consommatrices et consommateurs dépend principalement de 4 facteurs:
  - La part des coûts de main-d'œuvre dans le prix.
  - La part des salariéEs qui gagnent un bas salaire.
  - La diminution des coûts liés au roulement du personnel (embauche et formation).
  - L'augmentation de la consommation.



# Impacts sur le taux de roulement

Pour aller plus loin...

- Plusieurs études indiquent qu'un faible revenu est associé à un haut taux de roulement et qu'inversement, une augmentation du salaire minimum encourage une plus grande stabilité de la main-d'œuvre.
- Selon le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la hausse du taux général du salaire minimum « rendrait le travail plus attractif et favoriserait une meilleure rétention et une meilleure mobilisation de la main-d'œuvre. Elle réduirait ainsi les coûts liés au taux de roulement de la main-d'œuvre ».



# Impacts sur le taux de roulement

Pour aller plus loin...

- Selon le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, le remplacement d'un jeune travaillant à temps partiel dans la restauration rapide engendrerait des frais de recrutement et de formation de 525 \$ pour son employeur, alors qu'une hausse de 20 ¢ du salaire minimum lui coûterait environ 200 \$ sur une base annuelle.
- À Los Angeles, des chercheurEs estiment que la hausse des coûts d'opération suite à l'augmentation du salaire minimum s'élèvera en moyenne à 3,8 % entre 2014 et 2019, alors qu'elle sera de 7,8 % dans le secteur alimentaire. C'est bien peu en comparaison avec la hausse du salaire minimum, qui sera de près de 70 % (le salaire minimum aura passé de 9 \$ en 2014 à 15,25 \$ en 2019).



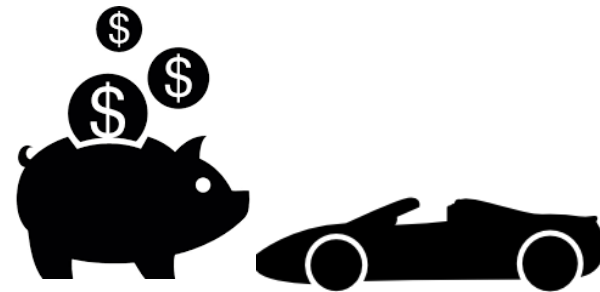
# Impacts sur la consommation

Pour aller plus loin...

- Les personnes pauvres ont tendance à dépenser l'argent supplémentaire dont elles disposent, alors que les personnes riches ont davantage la possibilité de l'épargner.



Besoins de base et consommation locale



Biens de luxe et épargne



# Impacts sur la hausse de la consommation

Pour aller plus loin...

- La *Federal Reserve Bank of Chicago* estime qu'une augmentation du salaire minimum fédéral américain de 7,25 \$ à 9 \$ l'heure se traduirait par un accroissement de la consommation de 28 milliards de dollars.
- Au Québec, à la suite de l'augmentation du salaire minimum de 1,50 \$ en 3 ans (de 2007 à 2010), le secteur du commerce du détail a enregistré des ventes de 99,9 milliards \$ en 2010, une hausse de 6,6 % alors que les prévisions de croissance n'étaient que de 2 %...





# Impacts sur les prix des biens et services

- Il est possible qu'il y ait des hausses de prix, mais elles ne seront pas catastrophiques.
- Par exemple:
  - Aux **États-Unis**, des chercheurs ont estimé qu'une hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure pourrait causer une augmentation des coûts de 4,3 % dans les établissements de restauration rapide.
  - À **San José**, une analyse des prix des menus en ligne des restaurants de la région conclut que les employeurEs ont réagi à la hausse récente de 25 % du salaire minimum en augmentant les prix... de 1,45 %!
  - Au **Royaume-Uni**, une économiste a estimé qu'une hausse de 10 % du salaire minimum entraînerait une augmentation de la facture au restaurant de 4 %.
  - La Centrale des syndicats du Québec estime qu'au **Québec**, l'augmentation du salaire minimum jusqu'à 15 \$ l'heure engendrerait une augmentation d'environ 3 % dans le commerce de détail et de 5 % dans la restauration. Cela veut dire que les clientEs d'un restaurant verraient peut-être leur facture de 10 \$ augmenter de 50 ¢.

« LE SALAIRE MINIMUM NE RÉDUIT PAS LA  
PAUVRETÉ, DIT L'INSTITUT FRASER. »

*Radio-Canada, jeudi 3 mars 2016*



MONSTRUEUX MYTHE  
La non réduction de la pauvreté



# Impacts sur la pauvreté

## Le monstre à combattre

- Augmenter le salaire minimum n'est pas un bon outil pour réduire la pauvreté.

## Gros plan sur les faits

- Les études fournissent des résultats inconstants sur l'effet d'une augmentation du salaire minimum sur la diminution de la pauvreté... mais plusieurs de ces études ont des limites importantes.
- Le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), qui a récemment ré-analysé certaines de ces études, conclut qu'elles pointent vers une diminution de la pauvreté.
- En 2016, la différence de salaire (net) entre une personne gagnant le salaire minimum et une autre gagnant 15 \$ l'heure est de 4 417 \$.



## Impacts sur la pauvreté

Pourquoi les études peinent à montrer l'effet sur la pauvreté?

- Les hausses passées du salaire minimum n'ont pas été assez élevées pour avoir un impact sur le taux de pauvreté.
- Les études ont traditionnellement porté sur les jeunes de 15 à 24 ans, alors qu'ils ne constituent pas la majorité des travailleuses et travailleurs pauvres.
- Puisque plusieurs salariéEs au salaire minimum travaillent à temps partiel, ils travaillent un trop faible nombre d'heures par semaine pour leur permettre d'avoir un revenu suffisant pour sortir de la pauvreté.
- Certaines études ne s'intéressent qu'à la situation économique du ménage et non à la situation individuelle des personnes.

« LA VICE-PRÉSIDENTE PRINCIPALE DE LA FÉDÉRATION, MARTINE HÉBERT, CONVIENT QU'IL FAUT MIEUX SOUTENIR LES TRAVAILLEURS À FAIBLE REVENU, MAIS SELON ELLE, IL Y A DES MOYENS PLUS APPROPRIÉS POUR Y PARVENIR QUE D'AUGMENTER CONSIDÉRABLEMENT LE SALAIRE MINIMUM CONSIDÉRANT, DE TOUTE FAÇON, QUE LA PERSONNE DEVRAIT PAYER PLUS D'IMPÔT ET DE COTISATIONS DIVERSES AVEC CETTE HAUSSE. »

*Martine Hébert, vice-présidente de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 2016*



**MONSTRUEUX MYTHE**  
L'augmentation de salaire  
disparaît en impôt



# Une augmentation qui disparaît en impôt ?

## Le monstre à combattre

- Les salariéEs au salaire minimum perdent une bonne partie de leur augmentation de salaire en impôts, ce n'est donc pas un bon moyen pour augmenter leurs revenus.

## Gros plan sur les faits

- Les employeurEs s'opposent à une augmentation du salaire minimum car elle fera grimper leur coût de main-d'œuvre. Ils proposent plutôt d'augmenter le revenu des travailleuses et travailleurs par des mesures fiscales, soutenues par l'ensemble de la société.
- Ces mesures constituent des subventions indirectes aux entreprises.



# Avantages financiers pour les salariéEs et le gouvernement

## Quelques exemples concrets

- Selon nos calculs, faire passer le salaire minimum de 10,75 \$ à 15 \$ l'heure augmente le salaire brut d'unE salariéE travaillant 35 heures par semaine de 7 854 \$. À la fin de l'année, il aurait 4 417 \$ de plus dans ses poches.
- Selon la CSQ, cette même augmentation du salaire minimum réduit les besoins de soutien de l'État de près de 1000 \$ par année.

**EN CONCLUSION...**







## Conclusion

- Les effets d'une augmentation du salaire minimum ne sont pas aussi monstrueux que certains voudraient nous le faire croire.
- Il est non seulement nécessaire mais possible d'augmenter le salaire minimum.
- Au final, augmenter le salaire minimum est un choix de société et un choix politique.

Date de publication: 24 octobre 2016



reproduction permise avec mention de la source